

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice



MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DE TROIS MEMBRES DE LA CPMP/MHUAT

En référence aux dispositions de l'arrêté n°0811/PM en date du 17 août 2022 fixant les conditions et modalités de sélection et de nomination des présidents et de membres des Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP), et la lettre circulaire du PM n°006 du 22 août 2022 ordonnant la mise en place des CPMP , le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire (MHUAT) lance un appel à candidature interne pour la sélection de trois membres de la CPMP du MHUAT pour un mandat de 4 ans renouvelable une seule fois.

Les candidats doivent être parmi les fonctionnaires ou contractuels du Département et les établissements publics sous tutelles.

Les membres de la CPMP-MHUAT ont pour mission, sous l'autorité du président de ladite commission, la conduite de la procédure de passation des marchés publics.

Les qualifications demandées sont :

profil	expérience	connaissances	Nombre demandé
-Ingénieur en génie civil (Bac +4) au minimum	Expérience dans le domaine d'études et d'exécution des travaux. Expérience dans le domaine de passation de marchés publics, sera un atout.	-Maitrise de l'Arabe et/ou du français. -bonne connaissance de l'outil informatique	01
Spécialiste en passation de marché possède un diplôme Bac +4) au minimum, dans un	Expérience avérée dans le domaine de passation de marchés publics,	Maitrise de l'Arabe et/ou du français. -bonne connaissance de l'outil informatique	02

domaine de l'ingénierie, économie, droits, finances ou toute autre compétence jugée équivalent.			
---	--	--	--

Les candidats intéressés doivent déposer Leur candidature sous plis fermé avec une mention du profil visé, auprès du secrétariat central du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, immeuble MHUAT, au plus tard **le mardi 06 décembre 2022 à 15H TU.**

Le dossier de candidature doit comporter :

- ✓ Une lettre de motivation adressée au président de la commission de sélection,
- ✓ Un curriculum vitae signé ne dépassant pas trois 3 pages,
- ✓ Copies certifiées de diplômes,
- ✓ Attestations justifiant l'expérience,
- ✓ Documents justifiant le statut du candidat en qualité d'employée de l'état.
- ✓ Copie la carte d'identité nationale,
- ✓ Casier judiciaire daté de moins de trois 3 mois,
- ✓ Certificat médicale daté de moins de trois 3 mois,
- ✓ Deux photos d'identité récentes et en couleur,

La procédure de sélection comprend trois phases :

- recevabilité et la conformité du dossier,
- examen des qualifications et compétence
- entretien avec les candidats retenus

Le Secrétaire Général